

U Yvelines

Rentrée 2020

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation, la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directeur de publication : Simon Gautier

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : 27/08/2020

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°111

Août

Septembre

2020



Retour à l'anormal ?

Gripette, virus mortel, pandémie, confinement, raout autour de l'hydroxychloroquine, masques, gel hydroalcoolique, sécheresse, incendies, crise économique, protocoles, travail à distance, télétravail, hôpitaux surchargés, médecins qui se déchirent, CNews en roue libre, Macron qui fait du jet-ski, Trump qui fait du Trump, remaniement ministériel, on a juste remplacé Guignol et Madelon par Punch et Judy, le Puy-du-Fou qui fait le plein, il fait bon être d'extrême droite dans ce pays, Black Lives Matters, violences policières, manifestations, espoir, désespoir, résignation(s), rébellion(s),

il faut sauver l'économie, les Alpes s'effondrent mais le capital engraisse, les inégalités explosent, certains croient au complot. Vague verte (?), algues vertes, guerres d'égos, ordo-libéralisme et éclatement social, un inspecteur du travail mis à pied dans la Marne pour avoir voulu protéger les travailleur.se.s, un conseiller pôle emploi renvoyé pour avoir aidé des chômeurs (mais pas à traverser la rue), des médailles pour les infirmières, des badges pour les profs, bientôt l'album Panini ? Il a la gueule en biais, ce monde d'après.

Chaque crise révèle les failles profondes d'une société : la nôtre est extrêmement mal en point. Le vieux monde se meurt, le jeune tarde à naître, mais qu'en sera-t-il de ce jeune monde ? Ne serait-il qu'une énième mutation du vieux ? La mondialisation n'a jamais autant porté de fragmentations, et dans notre pays, nos gouvernants appuient sur l'accélérateur et nous entraînent droit dans le mur en refusant de prendre le virage social,

économique et écologique qui s'impose

La FSU ne favorise et ne distingue ni par l'âge, ni par la couleur de peau, ni par l'orientation sexuelle, ni par les croyances spirituelles. La FSU n'oppose pas les combats : elle œuvre au dépassement des clivages entre celles et ceux qui se battent pour les droits des travailleur.se.s, pour les services publics, pour le dépassement du capitalisme, pour l'égalité des droits, pour un monde plus fraternel, pour la démocratie et la solidarité entre les peuples.

Ses syndicats qui portent ces combats sont les vôtres, continuons à les faire grandir, et faisons-les travailler ensemble. Nous pouvons et nous devons faire de la FSU un outil pour que ce cri, « Plus jamais ça ! » ne reste pas qu'un simple cri mais participe à l'émergence du monde que nous voulons.

Rien de ce qui est humain ne nous est étranger.

Simon Gautier, Secrétaire départemental

PARTICIPEZ A LA VIE DE VOTRE SECTION DÉPARTEMENTALE

La section départementale FSU est située au 24 rue Jean Jaurès à TRAPPES (78190). Aucun d'entre nous n'est un professionnel du syndicalisme, aussi n'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à animer la section et à la faire vivre en cohérence avec nos engagements. Avant de vous déplacer, contactez-nous toujours par téléphone ou par courriel. Certains RDV peuvent aussi avoir lieu, à votre demande, dans notre local de Mantes-La-Ville (Maison « Mandela » - 9 rue Debaumarché 78711 MLV).

Pour contacter les militants :
- du SNES (2nd degré) Jeudi 10h/13h et 14h/17h, par téléphone 01 30 51 79 57 (répondeur si besoin) ou 07 56 85 58 96 ou

par mail : snes78@versailles.snes.edu
- du SNEP (profs EPS) mardi 13h/16h30, par téléphone au 01 30 51 79 58 ou par mail : s2-78@snepfusu.net
- du SNUipp (1er degré), lundi, mardi, vendredi au 01 34 78 73 95 à Mantes la Ville, le Jeudi 10h-13h30 et 15h-16h30, 01 30 51 79 63 à Trappes, le mercredi sur rendez-vous à Trappes ou Mantes la Ville, sur Facebook et à snu78@snuipp.fr
- du CHSCT mardi et Jeudi, 9h/17h, par téléphone au 06 26 14 33 48 ou par mail : ce.CHSCTD-sec-78@ac-versailles.fr
- de la FSU et autres syndicats FSU jeudi, 9h/12h et 13h/17h, par téléphone 01 30 51 83 36 ou par mail : fsu78@fsu.fr

Le 15 janvier dernier, Edouard Philippe a lancé la concertation autour du projet de Loi 3D. Derrière cet acronyme tout en relief se cachent trois mots qui doivent nous interpeller : « Décentralisation », « Déconcentration » et « Différenciation ». Explication :
- La « décentralisation » consiste à transférer aux collectivités locales des compétences de l'administration centrale, ainsi que les financements et les responsabilités qui les accompagnent. Le processus de décentralisation a commencé dans les années 80 avec les Lois Deferre, mais il n'en finit pas de muter sous l'influence d'un libéralisme de plus en plus débridé.
- La « déconcentration » est parallèle au mouvement de décentralisation. Elle consiste à transférer au sein même de l'État des responsabilités de l'administration centrale vers les

services déconcentrés, dirigés par les représentants de l'État au niveau territorial (préfets, recteurs académiques, etc.). Par exemple, le Comité Technique des Services Déconcentrés (CTSD) où nous siégeons régulièrement dans les Yvelines est la déclinaison départementale du CTA (Comité Technique Académique).
- Enfin, la « différenciation » territoriale consiste à attribuer par la loi des compétences spécifiques à une collectivité territoriale ou la capacité des collectivités territoriales à exercer de manière différente une même compétence. En ouvrant le champ aux expérimentations et aux dérogations, elle signe donc le renoncement aux principes d'une République une et indivisible...
Pour la FSU 78, cette nouvelle étape de la décentralisation doit évidemment nous alerter. La gestion de crise de la pandémie a bien montré les dérives d'un renvoi au

local. La réalité, c'est que les collectivités ont été laissées à elles-mêmes, ce qui n'a fait que renforcer les inégalités territoriales. Les « 2S2C » imaginés par le ministre de l'Éducation relèvent de ce même enfumage en autorisant des transferts de compétences (éducation musicale, sportive) aux collectivités territoriales. Le SNICS-FSU (syndique à la FSU les infirmières de l'EN) est pour sa part vent debout contre le projet de décentralisation de la santé en milieu scolaire. L'externalisation des professionnels de santé vers les collectivités signerait l'arrêt du champ d'action et des missions spécifiques des infirmières de l'éducation nationale au service de la réussite scolaire. La FSU refuse catégoriquement le démantèlement du service public, préalable à sa privatisation.

François Hébert

Dans un contexte de reprise épidémique, l'assouplissement du protocole sanitaire publié en juillet a de quoi interpeller tant il semble à rebours des mesures renforcées prises ces dernières semaines dans les espaces publics et les lieux clos. A quelques jours de la rentrée, le Ministère n'avait toujours pas apporté de réponse précise aux questions pourtant posées dès le début de l'été par la FSU concernant notamment la prise en compte de la situation des élèves et des personnels fragiles, la possibilité de recourir au télétravail ou à des autorisations exceptionnelles d'absence, et ce, alors même que le jour de carence s'applique de nouveau depuis la fin de

l'état d'urgence sanitaire aux personnels atteints du Covid19. Rien n'est dit non plus concernant les cantines et les transports scolaires, organisations laissées aux Directions Académiques en lien avec les Conseils Départementaux. Rien non plus sur la gestion des rassemblements d'élèves aux abords des établissements, ni des mesures à prendre pour organiser les réunions de prérentrée, comme celles des rencontres parents professeurs. Ce sont toutes ces questions qui auraient dû être examinées de manière concrète pour chaque école ou établissement dès le mois d'août afin de sécuriser la rentrée, de protéger personnels et élèves et d'éviter que des écoles ne deviennent rapidement

des lieux de propagation du virus. Pour la FSU 78 il est impensable de subir à nouveau l'impréparation du printemps dernier et l'improvisation rythmée par les annonces médiatiques du Ministre. La FSU78 a d'ores et déjà interpellé la Direction Académique des Yvelines sur les déclinaisons départementale et locale des mesures sanitaires de rentrée. Fortement présente dans les instances départementales, notre Fédération poursuivra, ses actions, notamment via ses représentants élus en CHSCT, pour défendre la protection, l'information de l'ensemble des personnels.

Delphine Romagny

Quelques semaines avant sa déclaration le ministre de l'Education Nationale n'avait d'autre priorité que de faire placarder dans les salles de cours les paroles de la Marseillaise assorties du logo « École de la confiance » – si besoin en faisant retirer les travaux d'élèves exposés. Dans les faits, la crise du Covid a été révélatrice d'une constance dans le dysfonctionnement ministériel toujours accompagnée par la gesticulation médiatique de la communication Blanquer. L'absence de textes règlementaires clairs et d'un cadre national fort a mis en difficulté les personnels d'encadrement comme tous les personnels : instructions du vendredi pour le lundi suivant données au détour de plateaux TV, affichage de taux de décrochage loin de la réalité des élèves

souvent munis d'un seul smartphone, aucune solution pour les élèves démunis de connexion, impossibilité d'accéder aux classes virtuelles de façon sécurisée avec identification et possibilité de modération viable... Le ministère a démontré aussi son incapacité à respecter les conditions légales du travail à distance : sans aucun équipement fourni, il a fallu investir à nos frais dans du matériel personnel. Les applications mises à notre disposition étaient inadaptées, aucune formation à l'exploitation didactique de ces outils ne nous a été proposée, les AESH n'avaient pas les droits ENT suffisants pour suivre à distance les élèves qu'ils accompagnent... Et que dire de l'ergonomie de notre poste de travail ! Qui a chez soi une chaise de bureau conforme ? Ces

conditions de travail dégradées mises en exergue par la situation de crise sanitaire témoignent aussi du quotidien inacceptable de nos professions. La FSU78 exige de véritables décisions politiques afin que l'éducation soit une réelle priorité ! Pour ce faire, elle rappelle la nécessité de créations de postes, de la mise à disposition d'équipement adapté, fiable et ergonomique, d'une offre de formation digne de ce nom et de la reconnaissance légitime de notre travail par une rémunération immédiatement revalorisée : dégel du point d'indice, prime d'équipement (fournitures et consommables), équipement informatique et bureautique...).

Tanguy Simon

CHERCHER L'UNITÉ - ÊTRE DANS L'ACTION SIÉGER DANS LES INSTANCES POUR DÉFENDRE LES PERSONNELS ET LE SERVICE PUBLIC

CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) se réunit sous la triple présidence du préfet, du président du conseil général et de l'inspecteur d'académie. Y siègent maires, conseillers généraux et régionaux, CAF, Ligue de l'enseignement, DDEN, parents d'élèves et syndicats. Instance politique où la FSU s'appuie sur la réalité du terrain pour défendre ses mandats.

CTSD (Comité Technique Spécial départemental) présidé par le DASEN, les personnels sont représentés par 10 élus des organisations syndicales au prorata de leurs résultats aux élections professionnelles. Compétent sur l'organisation et de la fonctionnement des établissements (1er et 2nd second degré) : DGH, créations et suppressions de postes Les élus de la FSU obtiennent régulièrement des avancées pour vos établissements : tenez-nous informés des difficultés et revendications de votre école – collègue – lycée.

CHSCT (Comité d'Hygiène, de sécurité et des conditions de Travail) contribuent à la sécurité des personnels, à la prévention des risques et à

l'amélioration des conditions de travail. Des registres obligatoires permettent aux personnels d'alerter sur les difficultés et/ ou dangers rencontrés : registre santé et sécurité au travail (SST), registre de danger grave et imminent (DGI). Les documents institutionnels propres à chaque établissement ou structure concernant la prévention des risques sont : le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et le plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Si vous vous trouvez confronté à une problématique relevant du CHSCT, contactez Evelyne Diana-Bras, déléguée des personnels pour la FSU et secrétaire du CHSCT départemental des Yvelines : ce.CHSCTD-sec-78@ac-versailles.fr

CDAS (Commission Départementale d'Action Sociale) pour les collègues faisant face à des problèmes sociaux, familiaux, financiers... Siègent tous les mois à cette commission représentants des personnels et de la MGEN pour y allouer : aides financières (problèmes sociaux ou familiaux, «accidents de la vie» tels que décès, divorce, maladie ...) ; prêts d'honneur (à taux zéro, consentis par la

MGEN et délivrés par la commission) ; aide au logement ; attribution de logements (rares) ; consultations de conseillers (social et familial ou juridique). Constitution de dossier sur rendez-vous auprès d'une assistante sociale (Direction académique) 01 39 23 61 76 (Pascale Mlatac) ou 01 39 23 61 66 (Lucie Courtaigne)

SRIAS (action sociale) : consultation des aides sociales : <http://srias.ile-de-france.gouv.fr/> et <http://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/>
Contact FSU : Fabienne Duchesne 01 34 78 73 95 (lundi, mardi) 01 30 51 79 63 (jeudi) ou par courriel snu78@snuipp.fr

Programmée dans le cadre de la loi dite de transformation de la Fonction publique (dont la FSU demande toujours l'abrogation !) la disparition des CAPD prive le mouvement de contrôle paritaire et la fusion des CTS avec les CHSCT entrainera moins de représentativité des élus et la dilution de leur expertise dont la crise sanitaire a pourtant démontré tout le caractère indispensable.

CONJUGUER UNITÉ, ACTION ET RÉFLEXION C'EST LA VOLONTÉ DE LA FSU

ACTUALITÉS

Grand sera le nombre de soubresauts sociaux et politiques qu'il nous faudra surmonter pour parvenir à transformer ce monde maltraité par la voracité des seigneurs des affaires et de leurs serviteurs zélés : politiques, médias et experts patentés ! Mais pour un monde plus humain et plus vivable, nous saurons leur opposer solidarité, réduction des inégalités et voies nouvelles de développement. L'heure est aux urgences sanitaires et sociales, à la satisfaction des besoins essentiels de la population et au respect des droits démocratiques. La nécessité d'un vaste plan de renforcement et de développement

AG DE RENTRÉE : PRÉPARER LE JOUR D'APRÈS - TOUS ENSEMBLE

des services publics s'impose. Les semaines à venir seront décisives : citoyens, travailleurs, associatifs, experts, élus, syndicalistes...chacun d'entre nous est légitime pour réinventer NOTRE modèle de société ! La FSU appelle à unir nos forces : organisations syndicales, associatives et environnementales et à agir ensemble pour remettre à plat ce système à bout de souffle et obtenir les profonds changements de politiques qui placeront l'humain et l'environnement au cœur des réflexions. 1ère rencontre vendredi 18/09/2020 à 18h dans nos locaux de Trappes et de Mantes.

Parce que nous n'avons pas pu, dans le contexte du confinement, mener à bien notre stage sur « La liberté pédagogique à l'épreuve des neurosciences et du numérique » au mois d'avril, nous vous proposons de renouer le fil de notre réflexion le 19 novembre prochain. C'est donc avec plaisir que nous accueillerons Philippe Champy, auteur de Vers la Nouvelle guerre scolaire : quand les

STAGE FSU 78

technocrates et les neuroscientifiques mettent la main sur l'Éducation nationale. Le numérique sera une porte d'entrée naturelle pour ce stage, alors que nous avons expérimenté pendant la période du confinement les impasses de la « continuité pédagogique ». Mais l'analyse du « système Blanquer », notamment de la place qu'y prennent certains acteurs (promoteurs du numérique, experts

STAGE PÉDAGOGIQUE : 19/11/20

auto-proclamés du cerveau de l'élève au service de l'innovation pédagogique), est encore pleinement d'actualité pour résister et faire vivre notre conception émancipatrice de l'école. Vous disposerez de toutes les informations pratiques (lieu, inscription) dans la prochaine publication, mais réservez dès à présent la date dans votre calendrier.

Plus que jamais d'actualité avec la pandémie de COVID19, la question de la santé et de la sécurité au travail n'a pour autant que trop peu été pris en compte par le Ministère depuis les lois Le Pors. Le sous-investissement des collectivités territoriales et de l'Etat dans le bâti et dans

STAGE FSU 78

le fonctionnement des établissements ont produit une dégradation significative des conditions de travail des agents, accentuée par le contexte politique d'affaiblissement organisé des dépenses publiques et par la mise en place des méthodes de new management dans la Fonction Publique.

STAGE CHSCT : 10/12/20

Vous disposerez de toutes les informations pratiques (lieu, inscription) dans les prochaines publications, mais réservez dès à présent les dates dans votre calendrier.

18 SEPTEMBRE

POTS DE RENTRÉE #LEJOURD'APRES

19 SEPTEMBRE

MOUVEMENT SOCIAL SOUTENU PAR LA FSU78

27 SEPTEMBRE

JOURNÉE D'ACTION «PLUS JAMAIS ÇA !»

19 NOVEMBRE

STAGE FSU «LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE ET NEUROSCIENCES»

10 DÉCEMBRE

STAGE FSU AUTOUR DES CHSCT

À VENIR